



Assemblée générale

Distr. générale
31 octobre 2006
Français
Original : espagnol

Soixante et unième session

Point 85 de l'ordre du jour

**Les progrès de l'informatique et de la télématique
et la question de la sécurité internationale**

Les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale

Rapport du Secrétaire général

Additif

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| II. Réponses reçues des gouvernements | 2 |



II. Réponses reçues des gouvernements

Mexique

[Original : espagnol
[20 octobre 2006]

Le Mexique réitère qu'il convient d'élargir le débat sur le thème et les concepts concernés. Selon lui, la tenue de débats interactifs dans le cadre de la Première Commission ou d'autres instances ou groupes compétents pourrait permettre d'approfondir l'examen de la question, ainsi que de la terminologie correspondante.

Le Mexique a appuyé sans réserve les mesures préconisées par d'autres pays, visant à améliorer la sécurité de l'information et des communications dans le contexte de la sécurité internationale. Son vote en faveur des résolutions présentées sur ce thème, comme celle que la Fédération de Russie présente à l'Assemblée générale depuis huit ans, dit assez son attachement en la matière.

De même, dans le cadre de la Conférence du désarmement, le Mexique a constamment fait savoir qu'il estimait urgent d'adopter un programme de travail dont la « prévention d'une course aux armements dans l'espace » serait l'un des principaux thèmes, thème qu'il juge indissociable de la question de la vulnérabilité des technologies de l'information et des communications qui se trouvent dans l'espace.

Le Mexique a soutenu la formation du groupe d'experts gouvernementaux, dont la création a été décidée dans la résolution 58/32 de l'Assemblée générale, et y a envoyé un expert. Le groupe a établi un rapport qui, même s'il n'a pas été adopté, a fait avancer l'examen de la question. Le Mexique est favorable à ce que le groupe poursuive ses travaux jusqu'à l'établissement d'un document où seraient formulées des recommandations générales susceptibles de faire progresser la question. Le Mexique estime qu'il faut poursuivre le débat et l'examen de la question en attendant la création d'un nouveau groupe d'experts en 2009.

Le Mexique a apporté son concours à l'examen du thème concerné dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenu à Tunis du 16 au 18 novembre, et il s'est associé au consensus pour adopter le document de compromis présenté par la Tunisie, dont le paragraphe 15 se lit comme suit : « Nous sommes par ailleurs conscients de la nécessité de faire face efficacement aux enjeux et aux menaces résultant de l'utilisation des TIC à des fins qui sont incompatibles avec les objectifs de maintien de la stabilité et de la sécurité internationales et qui risquent de nuire à l'intégrité des infrastructures nationales, au détriment de la sécurité des États. Il est nécessaire de prévenir toute utilisation abusive des ressources et technologies de l'information à des fins criminelles et terroristes, tout en respectant les droits de l'homme. »